

Milieus aquatiques

La Communauté d'Agglomération la Riviera du Levant se soucie de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations.

A ce titre, **la préservation et la valorisation des milieux aquatiques** (milieux dits humides de type : étangs, mares, mangroves, etc), figure au coeur de ses préoccupations.

Plusieurs objectifs sont poursuivis quant à :

- > la gestion des **fréquentations des plages et des zones humides** ;
- > la **labellisation** progressive des plages ;
- > la lutte contre les **sargasses** ;
- > l'intégration des zones humides aux itinéraires de **randonnées** ;
- > la **réhabilitation et la dépollution** des mares, étangs et zones humides.

Mise en place d'une brigade de nettoyage et de surveillance

La mise en place d'une brigade verte communautaire de **20 agents de nettoyage et de surveillance** des plages est partiellement engagée pour la communauté d'agglomération **la Riviera du Levant**.

La pérennisation de cette brigade s'intégrera dans un dispositif d'ambassadeurs de tri sélectif en accord avec la nouvelle compétence communautaire de collecte et traitement des déchets.

L'existence de cette brigade communautaire vient en appui aux brigades d'entretien des plages et des espaces naturels dont chacune des communes membres de la CARL dispose actuellement, dans une approche de consolidation et de mutualisation partielle ou totale.



HORAIRE :

lundi, mardi et jeudi :
07h30 - 13h00 / 14h30 - 17h00 ;
mercredi et vendredi :
07h30 - 13h00